



Compte-rendu de l'audioconférence OS 95/DDFiP 95 – Lundi 22 mars 2021

A l'ouverture de cette audioconférence, la Directrice départementale a informé les OS que cette réunion fait suite aux décisions gouvernementales du 21 mars dernier ainsi qu'aux deux visioconférences avec la Direction Générale.

Trois thèmes y ont été abordés :

- L'accueil ;
- Le télétravail ;
- Le respect des gestes barrières.

Accueil:

Le PCA n'a pas été réactivé, l'ensemble des missions doit donc être assuré. Le Directeur Général considère que les Services publics doivent demeurer actifs. Les accueils se feront sur RdV et à la volée dans le strict respect des jauges.

Télétravail :

Un effort doit être fait pour accentuer la part de télétravail en cohérence avec l'équipement fourni.

- Taux d'équipement Val d'Oise : 68 %
- Taux de télétravail : 35 % (entre 1 et 5 jours)

La direction a demandé aux chefs de service de se rapprocher de 4j/5 de télétravail mais en assurant, au demeurant, l'ensemble des activités.

Respect des gestes barrières :

Un nouveau protocole de restauration est en attente de publication, pour le moment le restaurant administratif de Cergy reste ouvert sur la base du protocole de janvier dernier.

Les espaces de convivialité pourraient être fermés car ils sont moins sécurisés. Dans ce cas, les agents devront déjeuner à leur bureau en alternance ou à l'extérieur.

Les agents doivent demeurer masqués dans l'espace de travail ainsi que dans les axes de circulation.

Les chefs de service devront veiller à ce que tous les agents demeurent masqués avec changement de masque deux fois par jour.

Des nouveaux masques seront distribués en avril.

Les pauses café doivent se faire à l'extérieur des locaux.

Les bureaux doivent être aérés 15 mn toutes les deux heures.

Le référent COVID de la direction effectuera une surveillance par sondage sur l'application des différentes mesures.

De plus, la direction locale nous a informé qu'une enquête serait diligentée pour tout cas COVID afin de savoir si les gestes barrières ont été respectés.

Questions des OS :

OS : Les formations en présentiel sont-elles toujours d'actualité ?

Direction : Les formations restent programmées avec une jauge de 6 personnes (5 stagiaires + 1 formateur)

OS : Par rapport aux informations données sur le nombre de cas COVID, lors du CHS-CT du 18 mars dernier, y-a-t-il de nouveaux cas ?

Direction : 1 cas positif supplémentaire connu, peut-être un deuxième.

OS : Les chefs de service ont-ils entendu votre message concernant l'augmentation du télétravail, car certains agents se seraient vu refusés le passage à 4j/5 ?

Direction : Les chefs de service doivent faire remonter pour mardi 23 mars à la direction, leur schéma de télétravail par rapport au matériel fourni aux agents afin que nous puissions essayer d'harmoniser.

Un message sera publié sur Ulysse 95 pour informer l'ensemble des agents de la mécanique mise en place.

